

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Le rôle des concours dans la qualité de l'architecture¹

Satisfaction plus élevée que la simple concrétisation d'un programme correctement traité, la raison de tout concours est de faire surgir une solution architecturale de qualité. A Tannay il est question d'un de ces programmes à usages multiples qu'il convient d'installer au cœur de l'ancien village: locaux de protection civile, service du feu, salle communale, café-restaurant, commerces, logements de service et logements courants.

Le village de Tannay a l'originalité de posséder deux pôles publics: le château, où se trouvent le politique et l'administratif; la croisée des deux rues du village, où s'est installé le centre communautaire et social.

Tel est précisément le caractère à donner à ce centre et celui qui, par-delà les exigences d'usage, devait retenir toute l'attention des concurrents.

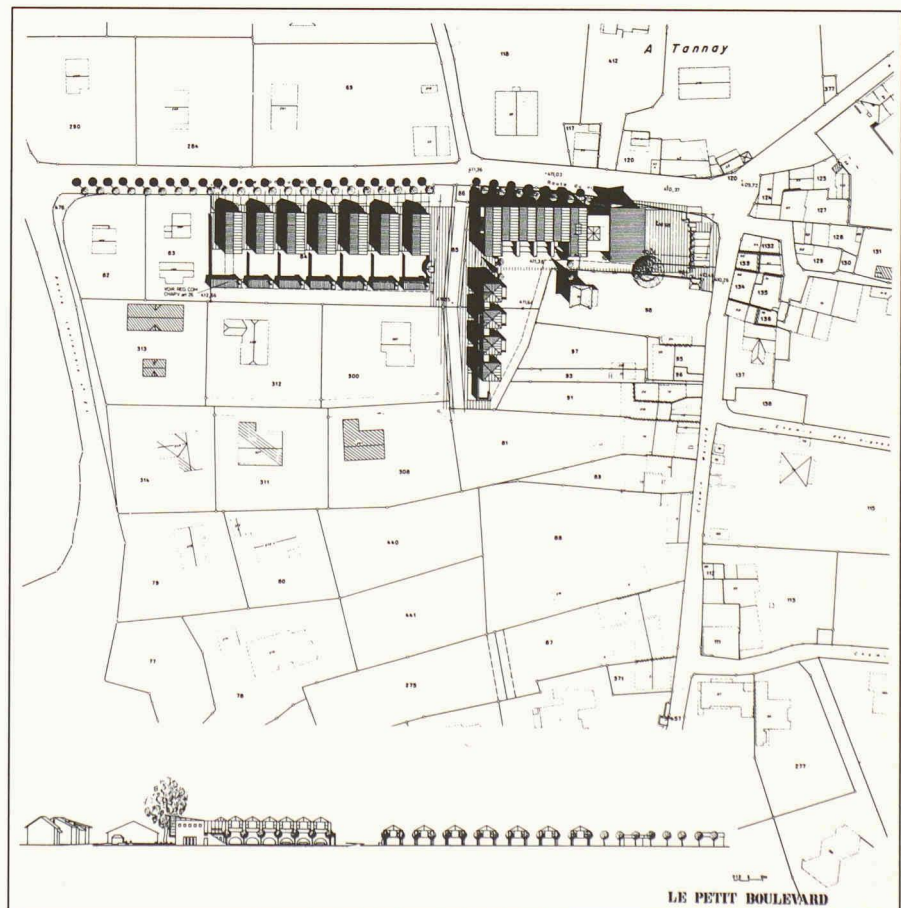
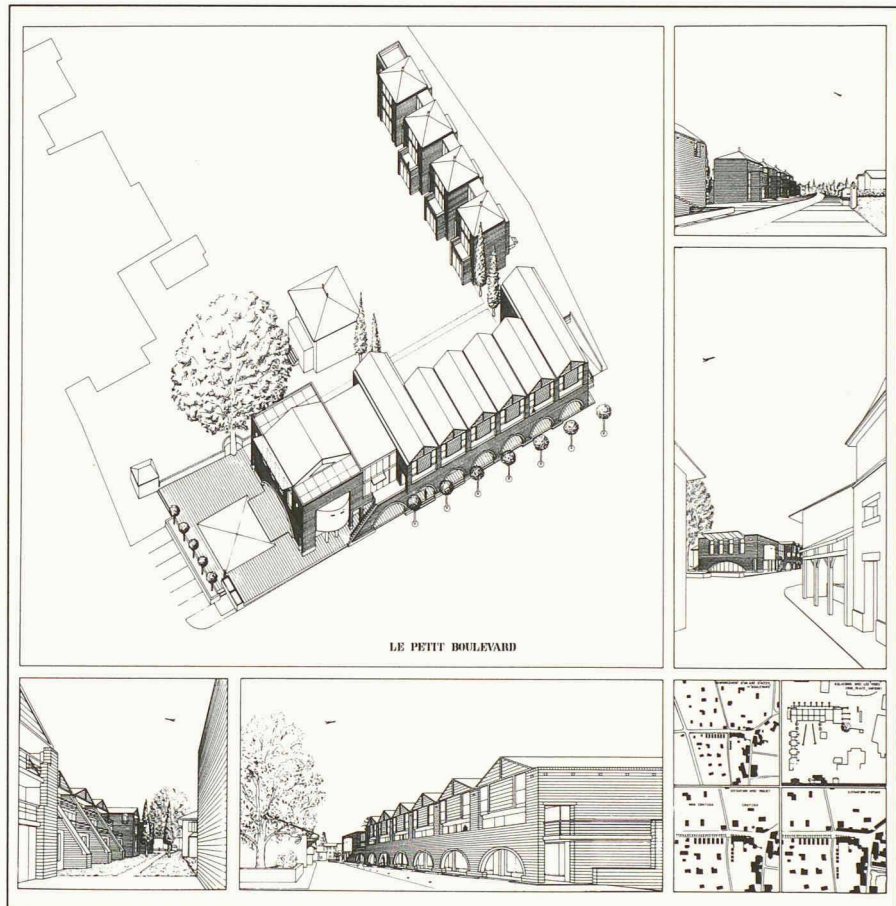
Si la charge du programme n'est pas trop volumineuse pour le village, il comprend en revanche des locaux de nature et de dimensions très diverses, tant publics que privés ou techniques. Là réside la difficulté: comment les regrouper tous en une totalité que l'on dit cohérente? De plus, comment interpréter le vœu de la Commune: que l'image de cet ensemble ne compromette pas l'homogénéité du village? Et pourtant on désire une manière d'affirmation, un renforcement visible et praticable de cette centralité.

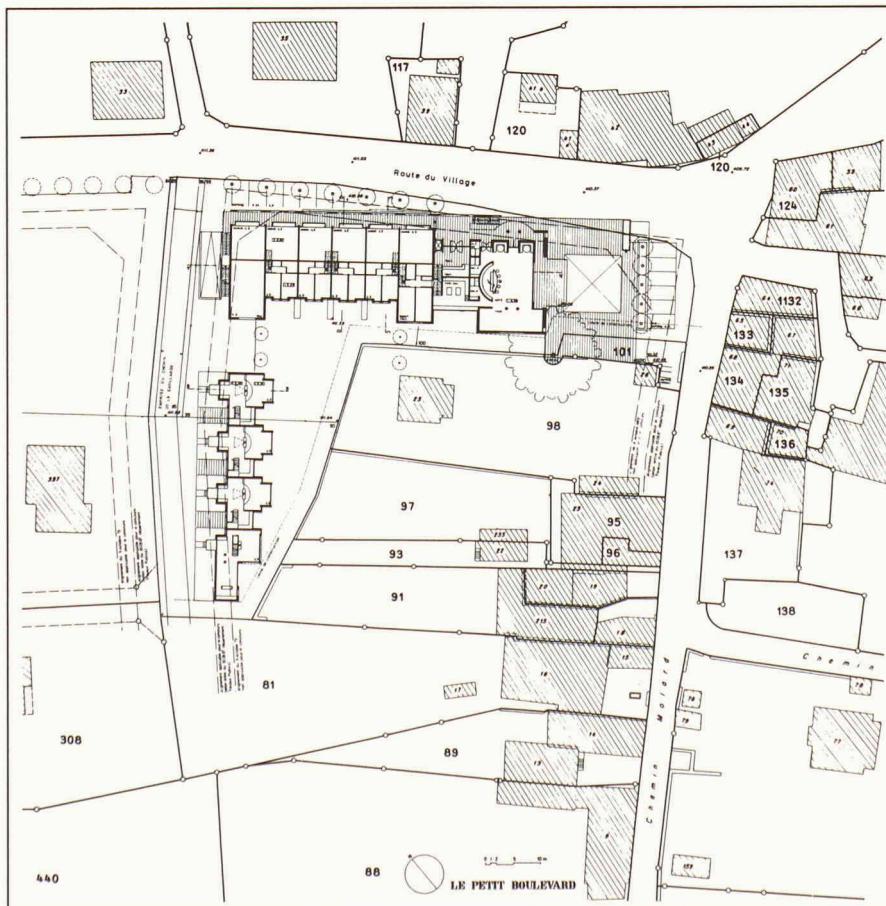
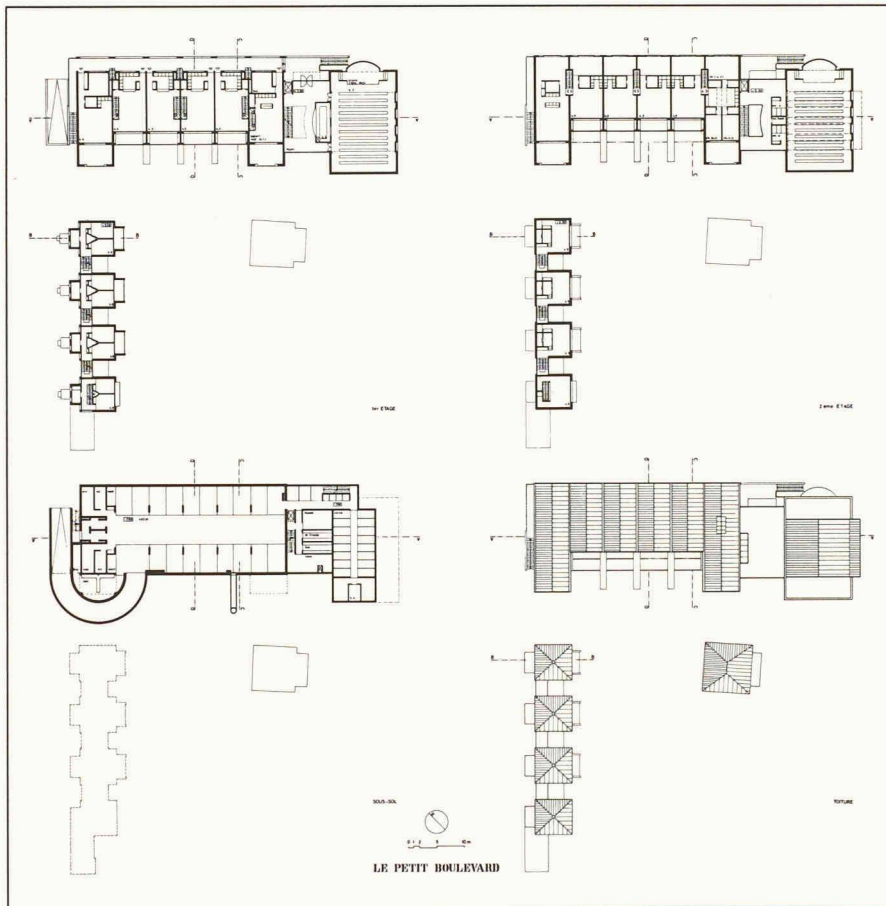
¹Concours d'architecture pour le centre du village de Tannay. Propos tenus lors du vernissage de l'exposition des projets le 24 août 1988.

Nous présentons dans ces pages le projet de concours de notre collègue Alain Porta, architecte EPFL-SIA à Aigle, projet qui a été classé par le jury au meilleur rang, sans pourtant se voir recommandé pour la poursuite des études. C'est là une conclusion rare et qui explique pourquoi nous avons laissé à l'un des membres du jury le soin de présenter les réflexions ayant conduit à une telle décision.

F. N.

P.-S.: A l'issue du jugement du concours proprement dit, la commission d'experts a demandé un projet complémentaire à M. Alain Porta.





De la confrontation des projets deux tendances se dégagent :

- L'une vise à établir, par ses formes et ses volumes, une sorte de résonance avec la silhouette du village, soit en gardant une partie des bâtiments existants et en les complétant par une architecture de copie conforme, soit en construisant entièrement à neuf une architecture qui aspire à se mettre tant bien que mal à l'unisson des anciennes fermes villageoises, en reprenant quelques traits stylistiques, sinon typologiques, quelques gabarits et quelques matériaux.

L'expérience d'une telle pratique nous rappelle combien cette voie est fragile. Empreinte de nostalgie inavouée, elle engendre la plupart du temps une architecture anecdotique complaisante mais sans caractère, eau tiède où se dilue quelque illusion perdue. Solution ordinairement décevante, peu dynamique, privée de l'appui des usages anciens qui lui donnait sa vérité. Le jury n'a pas retenu les rares tentatives allant dans cette direction.

Plus intéressante est la voie qui retient, des constructions anciennes, celles qui ont du relief dans le site – telle la grange à l'entrée du village de Tannay, son grand volume, son toit et son pignon généreux. Par leur présence et leurs dimensions, ces ouvrages sont capables d'être réactualisés, mis à disposition pour un usage reconverti. On les associe alors à des constructions nouvelles, sans complaisance, sans camouflage, laissant place à quelque savoureuse ambiguïté. Ce jeu de l'espace ancien et de l'espace nouveau, juxtaposition et interpénétration, cette confrontation où la mémoire et les pratiques sociales contemporaines savent cohabiter, même parfois avec une touche d'ironie, cette confrontation est le reflet vivant du temps qui passe. Elle aidera, parce que plus exposée et donc plus exigeante, à faire des choix originaux, à sélectionner au plus près les signes de l'intervention nouvelle.

- La seconde tendance part d'une autre hypothèse. Au programme qui témoigne d'un besoin actuel, dans un environnement culturel évolutif, pour une population en plein développement, cette tendance veut offrir une réponse architecturale affranchie de préjugés, bâtie de toutes pièces à neuf. Efficace, non compromise dans la recherche d'imitation improbable, elle prétend offrir à Tannay l'image d'un site qui se renouvelle, porteur d'une sensibilité contemporaine. Elle saura néanmoins, dans le meilleur des cas, trouver l'implantation,

les volumes, le relief et le contour de ses parties, en un mot l'échelle capable de mettre en valeur ce site à vocation publique, afin que ce site devienne le signe tangible du regroupement des habitants de la commune tout entière.

Attitude courageuse face à l'opinion de la rue, attitude qui ne supporte ni médiocrité, ni vulgarité. Mais on se souviendra qu'à d'autres époques nos aînés ont pratiqué une démarche similaire, singularisant par un geste volontaire d'abord l'église, puis la mairie et l'école, tous bâtiments publics, lieux de rencontre marquants, à côté de la tradition spontanée des ruraux ou des logements.

On trouve parmi les huit projets présentés dans ce concours les deux attitudes fondamentales évoquées plus haut. Pour les apprécier, pour évaluer les qualités, les promesses et les insuffisances, pour faire le bilan de chaque proposition, le jury s'est fixé cinq critères généraux qui touchent autant à l'image architecturale qu'à l'usage bien compris des propositions.

1. Le rapport au village

Globalement quelle présence, quel enrichissement, comment le village va-t-il se retrouver avec l'apport de ces nouveaux espaces communautaires?

2. La dimension publique

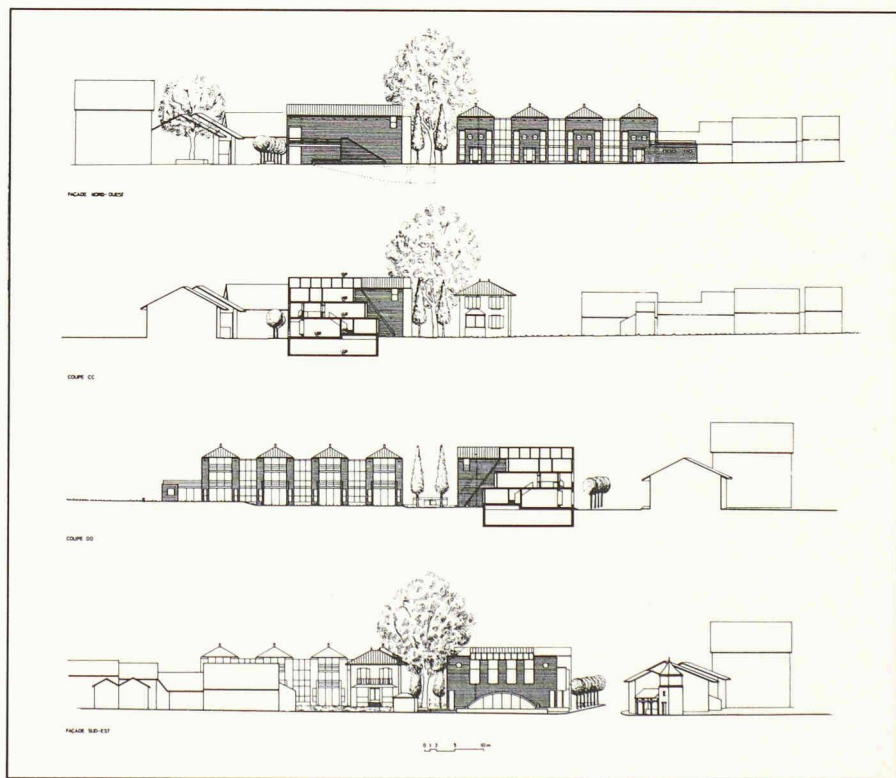
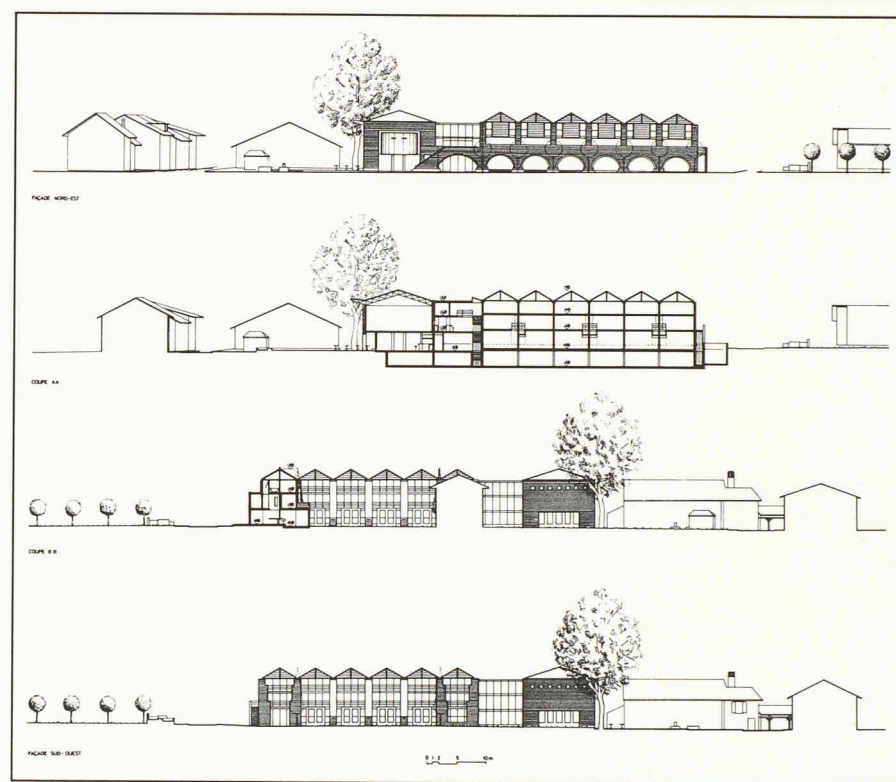
Il est invraisemblable de réduire ces nouvelles constructions et ce qui les entoure à une sorte de mimétisme agricole. Au contraire il paraît souhaitable qu'elles apparaissent comme un geste rassembleur, suffisamment fort pour fixer le lieu public, la centralité et la rencontre possible de tous les habitants, dans la vie quotidienne comme dans la fête.

3. Les espaces extérieurs

Le dehors, qu'il importe de définir aussi clairement que les bâtiments, contribuera à renforcer, revaloriser les notions de rue et de place. Le parcours de l'usager mérite d'être accompagné par une arborisation elle aussi de caractère public, tantôt soulignant les divers espaces du dehors, tantôt les reliant. Cette manière de composer avec les arbres notamment n'a rien de commun avec la végétation volontiers exubérante des jardins privés, celle qui enserre l'habitation et souvent la dissimule.

4. La qualité de l'architecture des bâtiments

Elle touche tout à la fois l'implantation, l'orientation, le gabarit des volumes, les formes et leur expression, les espaces de l'intérieur. Elle laisse entrevoir le jeu des matériaux préconisés. Tout en cherchant à comprendre la sensibilité des pro-



positions à cet égard, on ne perdra pas de vue qu'il s'agit d'un village et non d'une ville. Mais la simplicité qui devrait en découler ne signifie ni rusticité, ni fac-similé du folklore agricole.

5. L'intelligence des lieux d'activité et de leur groupement

Il s'agit là de l'aspect fonctionnel, des dimensions correctes affectées à chaque usage, des accès aisés et bien situés par rapport au contexte; des distances aussi et des auto-

mies pour certaines activités plus techniques, de même que pour la sphère privée des logements.

Ayant examiné les huit projets, le jury n'a pas trouvé de proposition qui satisfasse suffisamment aux critères qu'il s'était fixés. Il s'est trouvé dans l'impossibilité de proposer à l'organisateur du concours – la Municipalité – un projet susceptible d'être développé jusqu'à sa réalisation. C'est pourquoi le jury a sélectionné quatre projets illustrant quelques tendances possibles,

porteurs à ses yeux d'un certain nombre de qualités. Il a estimé souhaitable de demander à leurs auteurs de présenter quatre études complémentaires, ce qui fut fait.

Trois mois plus tard, le jury s'est réuni de nouveau pour étudier en détail l'évolution de ces études. Perplexe, il n'a pas pu déceler parmi ces études celle qui, par son degré de maturité, aurait rencontré l'adhésion des jurés et leur aurait permis, en toute cons-

science, de la recommander à la Municipalité. Une telle situation, rare dans l'histoire des concours, provient-elle de la difficulté bien réelle de concilier un programme hétérogène d'actualité, de l'inscrire au cœur d'un tissu villageois traditionnel, dans un contexte démographique en mutation?

Quoi qu'il en soit de ce constat, et en vertu du règlement des concours SIA, la Municipalité se retrouve déliée de tout engagement envers les concu-

rents pour la suite à donner aux études. Mais si ce concours a eu son utilité, c'est que la question posée s'est vue renforcée, son contour clarifié, ses objectifs rendus plus exigeants. Le débat provoqué permet de dire qu'une solution reste possible. Elle va demander de patientes études.

Pierre Foretay

Professeur

Ch. de la Rochette

1134 Vufflens-le-Château

Bibliographie

Introduction à la chimie pour ingénieurs

par *Philippe A. Javet, Pierre Lerch et Eric Plattner*. - Un vol. 16×24 cm, relié, 416 pages avec 329 figures, tableaux et expériences. Presses polytechniques romandes, Lausanne, 1988. Prix: Fr. 75.-.

On pardonnera au chroniqueur d'évoquer les réticences - pour ne pas dire plus - qu'il a éprouvées au cours de ses études à l'égard de l'enseignement de la chimie pour exprimer combien il comprend la nécessité de «présenter la chimie de façon suffisamment attrayante pour motiver des étudiants d'autres horizons», nécessité mentionnée dans la prière d'insérer.

C'est dire combien on saura gré aux trois auteurs, professeurs à l'EPFL, de proposer un manuel clairement présenté, illustré

«de façon attrayante» (pour reprendre leur propos), suscitant d'emblée l'envie de le parcourir et - pourquoi pas? - de se livrer aux expériences qu'il propose. Le propre d'un homme cultivé étant d'essayer de comprendre les mécanismes du monde qui l'entoure, ce livre a sa place aussi bien dans la bibliothèque de l'«honnête homme» que dans la serviette de l'étudiant ou sur la table de l'ingénieur de la pratique.

En un temps où l'on se gargarise souvent du terme «rapport coût-qualité», il convient de relever que le prix de cet ouvrage est fort modique en regard de la qualité de l'information qu'il offre.

Jean-Pierre Weibel

transport d'hommes et de matériel par le rail. La leçon de la Première Guerre mondiale ayant été comprise, la traction électrique avait rendu les CFF indépendants de l'étranger pour leur approvisionnement en énergie.

Il y avait alors près d'un siècle déjà que les chemins de fer suisses (dont la première ligne avait été mise en service en 1847) avaient retenu l'attention de l'armée. Jusqu'ici, cet aspect logistique n'avait guère été relevé par les historiens. Cette lacune est aujourd'hui comblée par un ouvrage très complet, dû à l'ancien directeur de la Division de la traction des CFF.

Le résultat de ses recherches est captivant, autant par les faits que nous présente Paul Winter que par les documents dont il les illustre: à la fois ingénieur et officier supérieur du Service militaire des chemins de fer,

l'auteur retrace sous le double aspect technique et militaire l'histoire du rail au service de l'armée, aussi bien pour les compagnies privées que pour les CFF. Passionné par son sujet et faisant preuve d'un légendaire souci du détail, il nous présente un ouvrage captivant. C'est un aspect ignoré de la défense nationale qui bénéficie d'un éclairage nouveau, pour le plus grand plaisir des amateurs de chemin de fer.

Qu'il s'agisse du rapatriement de l'armée de Bourbaki, de l'imprimerie mobile de 1939-1945, du train du général Guisan ou des bombardements des installations ferroviaires suisses, la documentation contribue à faire revivre sous nos yeux des moments largement oubliés, bien qu'appartenant à l'histoire de la Suisse.

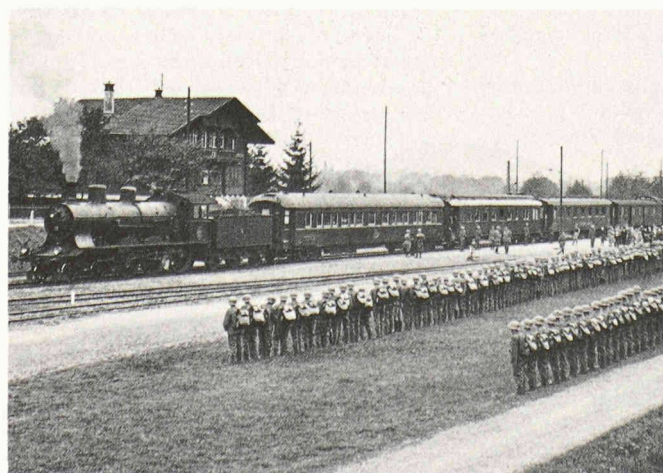
Jean-Pierre Weibel

Schweizer Bahnen unter Fahnen

par *Paul Winter*. - Un vol. 22×30 cm, relié, 240 pages, plus de 300 illustrations. Edition Minirex, Lucerne, 1988. Prix: Fr. 88.-.

L'avènement du chemin de fer a profondément modifié la

marque même des nations. Le domaine militaire n'a pas fait exception. La mobilisation de 1939 dans notre pays, dont le cinquantième anniversaire est évoqué ces jours, a recouru dans une très large mesure au



Le défi lancé aux ingénieurs des structures

Publications du Congrès de l'AIPC, Helsinki 1988

Rapport du Congrès: 158 rapports (9 en français, 20 en allemand et 129 en anglais - résumés de tous les rapports en français, allemand et anglais), 986 pages, 884 illustrations. Prix: Fr. 183.- (membres AIPC Fr. 122.-).

Rapport Post-Congrès: 8 exposés magistraux et 59 communications de posters, 280 pages, 302 illustrations. Prix: Fr. 87.- (membres AIPC Fr. 58.-).

Ces deux ouvrages contiennent toutes les communications scientifiques faites au congrès. Parmi les thèmes traités:

- Utilisation de matériaux d'avant-garde

- Ingénierie assistée par ordinateur
- Surveillance, évaluation et maintenance
- Physique des constructions et projet
- Comportement des structures dans des circonstances exceptionnelles
- Gestion et technique des rénovations
- Détails de construction et comportement des structures
- Modèles pour l'étude de structures
- Structures à grandes portées
- Technologies d'avant-garde pour la fabrication et le montage

Commande: AIPC, ETH-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/377 26 47.